

**Réunion de la Commission de Suivi de Site
des Établissements AkzoNobel, DPA BAYON,
ORION, COBOGAL**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
à AMBES (33)
Jeudi 30 juin 2016 – 16 h 00**

Liste des participants

Collège Administrations publiques

ALLAUX Monique :	DREAL
TOURDOT Anne :	DREAL
DUBOIS Anna :	DDTM33
BATTOCHIO Marie :	DDTM

Collège « collectivités locales »

BERAUD Stéphanie:	Bordeaux Métropole
MAZZON Jean-Pierre :	Mairie d'Ambès
GOURVIAT Annabelle :	Mairie d'Ambès
SUBRENAT Kevin :	Mairie d'Ambès, président de la CSS
RAMBAUD Valérie :	Conseil départemental Gironde
Capitaine SANS :	Chef de centre d'Ambès et Bassens
Capitaine GARBAYE :	SDIS33

Collège Exploitants

CHESNEAU Marion :	Secrétaire du CHSCT, ORION
MOATTI Patrick :	PDG, DPA
ZABALETA Jean-Marc :	Responsable Sécurité, DPA
GOYETTE Jean:	Directeur, AkzoNobel
FAUCHER jean-Yves :	Secrétaire du CHSCT, AkzoNobel
ARCHAT Stéphane :	Responsable exploitation, COBOGAL
PASQUET Jean-Luc :	Directeur, COBOGAL

Collège Riverains

FOURNIER Bernard :	SEPANSO
VIGNAUD SAUGNIER Christian :	Association Claire Aubarède
BOYRIES Christian :	Association Gaïa pour la terre et l'homme
VICQ Philippe :	Association Vivre avec le fleuve

Ordre du jour

➤Présentation du projet de prescription du PPRT d'Ambès nord (re prescription)

Documents associés

Annexe I : Présentation de la DREAL/DDTM33

16 h 15 – Début de la réunion

Introduction

M. SUBRENAT, Mairie d'Ambès

Ouvre la séance par un tour de table.

Présentation du nouveau projet de prescription du PPRT d'Ambès Nord

Mme TOURDOT, DREAL

fait le point sur l'avancement de la procédure PPRT, en référence à l'arrêté préfectoral de prescription de l'élaboration du PPRT d'Ambès nord en date du 23 octobre 2013 qui a acté la séparation des deux PPRT (Ambès Nord et Ambès sud). Elle précise que le PPRT d'Ambès sud a été approuvé le 6 juillet 2015.

Les services instructeurs du PPRT (DREAL et DDTM33) ont travaillé sur un nouveau projet d'arrêté de prescription qui abrogera celui d'octobre 2013 pour acter une légère extension du périmètre d'étude (au sud de COBOGAL) en raison d'une légère augmentation des distances d'effet des phénomènes d'explosion de nuage pour ce qui concerne le site COBOGAL (optimisation du logiciel de modélisation utilisée dans le cadre de son étude de dangers consolidée remise en mars 2016). De plus, l'intégration de l'établissement ORION dans les personnes et organismes associés à élaboration du PPRT sera ainsi formalisé.

Les modalités de la concertation sont inchangées, et la consultation des communes concernées par le PPRT est désormais terminée.

Il est nécessaire de recueillir formellement l'avis de la CSS sur les modalités de la concertation, d'où la tenue de cette réunion.

Le nouveau périmètre d'étude du PPRT est ainsi présenté. Les modalités de la concertation sont également rappelées, à savoir :

- que les documents produits tenus à la disposition du public dans les mairies impactées et sur le site www.risques.aquitaine.gouv.fr
- qu'une réunion publique sera organisée dans l'une des communes impactées
- qu'au cours de la procédure, la Commission de Suivi de Site se réunira à minima 2 fois dont une fois préalablement à la prescription ;
- que le bilan de la concertation sera adressé aux personnes et organismes associés à l'élaboration du PPRT (POA) et sera tenu à la disposition du public en mairie et sur Internet

Il est aussi précisé que le Président de la CSS et un membre du "collège des riverains" figurent parmi les POA.

Mme TOURDOT précise qu'en application d'une récente instruction ministérielle, les documents qui seront diffusés en particulier la note de présentation du PPRT, seront beaucoup plus allégés et ne pourront contenir que des informations synthétiques, servant à présenter les mesures du PPRT.

Un représentant des associations

demande si la situation actuelle d'Orion est déjà prise en compte pour l'élaboration du PPRT.

Mme ALLAUX, DREAL

précise qu'à l'heure actuelle, l'établissement Orion n'a pas officiellement notifié de déclaration de cessation d'activité à l'administration. En conséquence, le site est toujours considéré comme existant. A réception d'un engagement formel de l'exploitant à cesser l'activité, alors cette nouvelle situation pourra être prise en compte. Les usages futurs des terrains libérés seront à déterminer au cours de la phase de stratégie du PPRT.

Mme TOURDOT, DREAL

demande si les modalités de la concertation présentées recueillent l'avis favorable de la CSS. Aucune objection n'est exprimée.

16 h 45 – Clôture de la réunion

M.MAZZON, Mairie d'AMBES

Remercie les participants et lève la séance.

CSS Ambès Nord
Présentation du projet d'arrêté de prescription
du PPRT d'Ambès Nord
30 juin 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA GIRONDE

Point sur l'avancement de la procédure PPRT

21 octobre 2013 : Arrêté de prescription de l'Élaboration du PPRT d'Ambès Nord

- Séparation Ambès Nord/Ambès sud
- PPRT d'Ambès Sud approuvé le 6 juillet 2015

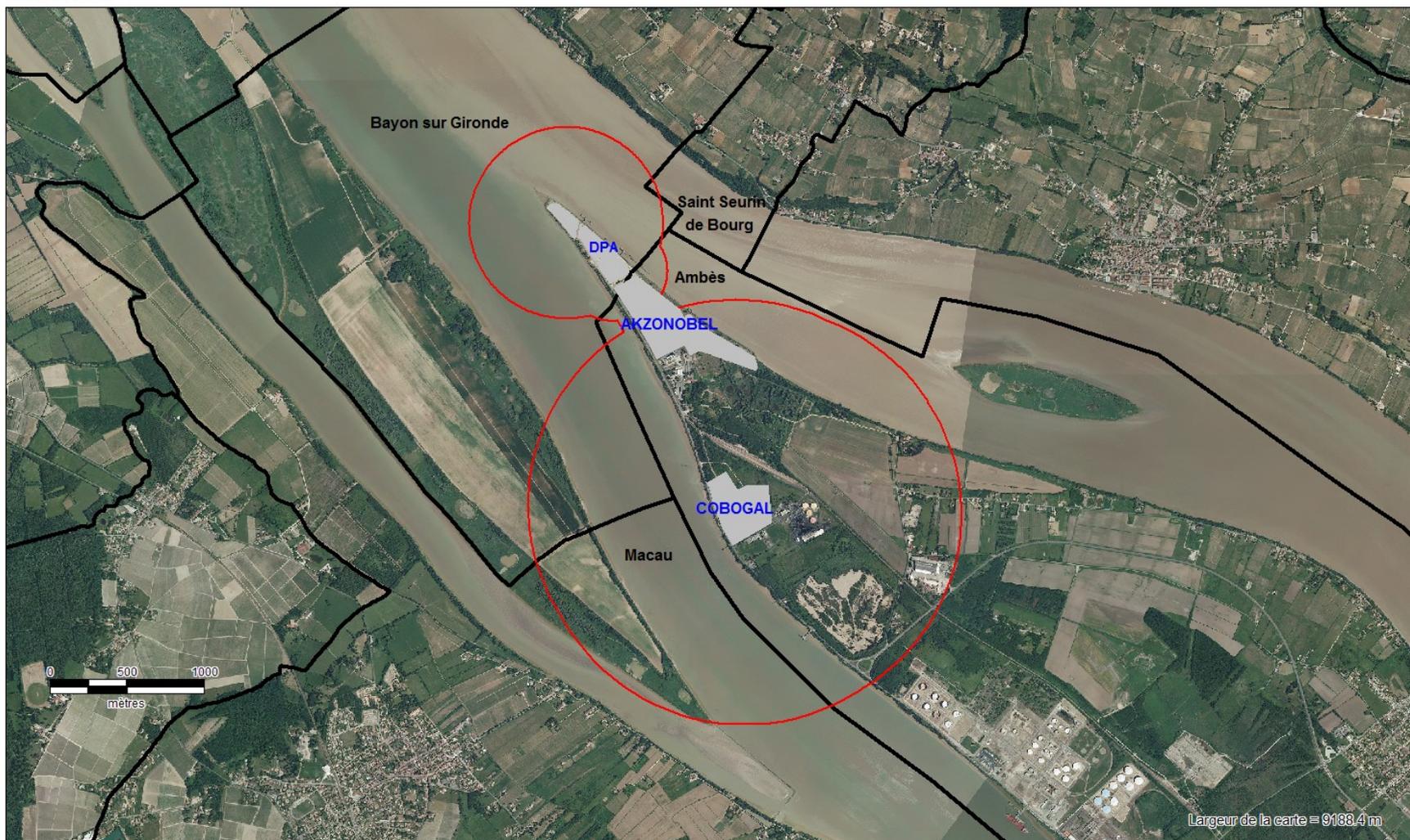
Juin 2016 : projet d'arrêté de prescription du PPRT abrogeant celui d'octobre 2013

- Extension des zones d'effet au sud de COBOGAL
- Intégration d'Orion dans les POA
- Modalités de concertation inchangées
- Consultation des communes terminée

Nouveau périmètre d'étude



PPRT d'Ambès Nord (DPA, AKZO Nobel Pulp and Chemical Performances et COBOGAL)
Périmètre d'étude



Sources: IGN BdOrtho
DREAL Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
Dossier: Calculs_du_20160426_1
Rédaction/Édition: AT - 26/04/2016 - MAPINFO® V 10.5 - SIGALEA® V 4.1.1 - ©INERIS 2011

SIGALEA

Modalités de la concertation

Identiques à celles prévues par le dernier arrêté de prescription

- Documents produits tenus à la disposition du public
 - ✓ dans les mairies impactées
 - ✓ sur le site www.risques.aquitaine.gouv.fr
- Organisation d'une réunion publique dans l'une des communes impactées
- Réunions de la CSS : à minima 2 réunions dont une préalable à la prescription
- Bilan de la concertation adressé aux personnes et organismes associés à l'élaboration du PPRT (POA) et tenu à la disposition du public en mairie et sur Internet
- le Président de la CSS et un membre du "collège des riverains" figurent parmi les POA

CSS Ambès Nord
Présentation du projet d'arrêté de prescription
du PPRT d'Ambès Nord
30 juin 2016



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA GIRONDE